

M. Chatin rappelle que certaines Crucifères ont des bractées très manifestes. Il cite les *Sisymbrium polyceratum*, *runcinatum*, *Braya supina*, etc.

M. Gay ajoute que, dans le genre *Ionopsidium*, tous les pédicelles naissent à l'aisselle de feuilles.

M. Guillard fait remarquer que ce qui vient d'être dit par MM. Gay et Chatin confirme l'opinion qu'il a émise, en considérant l'inflorescence des Crucifères comme se rapportant au type ordinaire de la progression et n'étant pas le résultat d'une partition spéciale.

M. Duchartre fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR UNE FEUILLE MONSTRUEUSE DE TILLEUL, SUIVIE DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS  
SUR LES FEUILLES PELTÉES, par M. P. DUCHARTRE.

Le fait qui fait le sujet principal de cette note n'a peut-être pas beaucoup d'intérêt, et en le signalant à la Société, j'aurais craint d'occuper son attention sans motif suffisant, si je n'avais constaté qu'aucune observation analogue ne se trouve signalée dans le *Traité de Tératologie végétale* de M. Moquin-Tandon. Il m'a été présenté par une feuille de Tilleul qui, seule sur son rameau, avait soudé l'une à l'autre ses deux grandes oreillettes basilaires sur toute la longueur de leurs bords en regard, et cela de manière à devenir complètement peltée. Cette soudure avait déterminé une altération dans le contour général de la feuille, qui était devenue notablement plus longue que large, tandis que les feuilles normales voisines étaient toutes aussi larges ou même un peu plus larges que longues. A cela près rien n'avait été changé dans l'organe, dont les nervures avaient conservé, sans le moindre changement, le nombre, le développement relatif et la disposition qu'elles présentent habituellement dans le Tilleul. La ligne de soudure des deux bords unis n'était indiquée par rien de particulier ; mais on reconnaissait sa situation grâce à une nervure très grêle qui, dans les feuilles normales du Tilleul, suit à une faible distance le bord interne de la grande oreillette. Cette nervure existait dans ma feuille peltée, et elle montrait que l'union s'était faite tout à côté d'elle.

En observant cette monstruosité, je me suis demandé si elle ne dévoit pas l'origine réelle de la disposition, peu fréquente au total, qui rend les feuilles peltées ; en d'autres termes, je me suis demandé si les feuilles peltées, en général, ne seraient pas purement et simplement des feuilles à deux grandes oreillettes basilaires, soudées entre elles par leurs bords en regard. Je crois que la disposition peltée ou la *peltation*, si l'on veut me passer ce mot, ne peut avoir que deux origines : 1° celle que je viens d'indiquer ; 2° une ramification parfaitement uniforme du pétiole tout

autour de son extrémité. Dans le premier de ces modes de formation, la soudure sera toujours indiquée, ce me semble, parce que, si l'on trace une ligne qui prolongerait la nervure médiane du limbe en arrière de sa base marquée par l'extrémité du pétiole, cette ligne ne rencontrera pas de nervure et parcourra un espace uniquement cellulaire; tandis que, dans le second mode, cette même ligne rencontrera une nervure équivalente ou à peu près équivalente aux autres; ces deux sortes de peltation semblent, *a priori*, devoir différer beaucoup d'importance, puisque l'une n'est due qu'à une soudure, c'est-à-dire à un fait indépendant de l'organisation même, tandis que l'autre tient à une sorte particulière de ramification du pétiole, c'est-à-dire à la constitution même de l'organe. La dernière donnerait seule des feuilles essentiellement peltées, tandis que la première produirait des feuilles en quelque sorte imparfaitement peltées.

Il y avait un certain intérêt à reconnaître, en premier lieu, si la nature emploie uniquement l'un ou l'autre, ou bien simultanément l'un et l'autre de ces modes; en second lieu, si la différence que, théoriquement, on trouve entre eux, est tellement grande en effet, que la même espèce ne présente jamais que l'un ou l'autre mode séparément, et non l'un et l'autre à la fois. Pour me fixer à cet égard, j'ai observé beaucoup de feuilles peltées, et les résultats de cet examen ont été: 1° que la très grande majorité de ces feuilles doit sa manière d'être à une soudure bord à bord des deux oreillettes basilaires; 2° qu'un petit nombre seulement sont peltées par ramification du pétiole tout autour de son extrémité; 3° que cette dernière sorte de peltation, quoique tenant à l'organisation même de la feuille, peut être remplacée par la première, de manière à rendre moins tranchée qu'on ne l'aurait cru *a priori* la ligne de démarcation entre les deux.

Je ne crois pas nécessaire de citer des exemples de feuilles peltées par soudure, puisqu'elles constituent la généralité; mais j'indiquerai les *Nelumbium* comme le meilleur exemple, à ma connaissance, de celles qui sont peltées par uniformité de ramification. Dans ces végétaux le limbe de la feuille revient à un cercle coupé en deux par un diamètre que trace une nervure médiane, partagée elle-même par le point d'attache du pétiole en deux parties égales, situées bout à bout. Ces deux parties constituent en réalité deux nervures médianes, l'une antérieure, l'autre postérieure. Une particularité digne de remarque, c'est que ces deux nervures médianes sont simples, tandis que toutes les autres, en grand nombre, qui rayonnent autour du sommet du pétiole, sont rameuses par dichotomie. Par exception à cette structure, j'ai vu deux feuilles de *Nelumbium speciosum* parmi celles de l'herbier Delessert, dans lesquelles la nervure médiane postérieure manquait entièrement, et qui, dès lors, semblaient appartenir au type commun des feuilles peltées. J'ai trouvé aussi, sur un pied de la même

espèce cultivé dans l'aquarium du Jardin des plantes, une feuille qui formait la transition de l'état normal à ce dernier, et dans lequel la nervure médiane postérieure, simple à sa base sur une certaine longueur, se bifurquait plus loin en deux nervures égales et parallèles. — Les espèces à feuilles peltées du genre *Tropæolum* présentent, de leur côté, des variations assez grandes pour rendre fort difficile la distinction entre les deux sortes de peltation, ou pour prouver même que cette distinction est peu admissible. Ainsi, dans le *Tropæolum majus*, la nervure médiane postérieure manque le plus souvent, mais elle existe aussi dans un certain nombre de cas. Pour le *Tropæolum minus*, les cas dans lesquels cette nervure existe sont plus fréquents que pour le *Tropæolum majus*; mais ils le sont encore moins que ceux dans lesquels elle manque. Je ne l'ai pas trouvée sur la généralité des feuilles de *Tropæolum tuberosum* que j'ai examinées; sur une feuille de cette espèce, dans l'herbier Delessert, je l'ai observée formant une bifurcation en deux nervures symétriques. — Ces exemples, qu'il serait je crois inutile de multiplier, me semblent prouver l'exactitude des énoncés que j'ai exprimés relativement aux modes de formation des feuilles peltées en général.

M. Reveil dit avoir vu en 1849, dans un jardin, à Paris, un *Lonicera Caprifolium* portant des feuilles soudées, non pas à leur base, mais par leurs bords.

M. Baillon présente les observations suivantes :

La formation des feuilles peltées semble pouvoir se rapporter aux deux modes différents qu'invoque M. Duchartre, si l'on en juge, entre autres exemples, par les deux qui suivent. La marche qu'y suit la nature semble en effet être inverse dans les deux cas.

Les feuilles de nos Ricins ne sont pas d'ordinaire peltées à l'âge adulte, mais dans leur extrême jeunesse elles le sont toujours. Si l'on examine comment s'y comportent à leur apparition les nervures, on voit que du sommet du pétiole diverge un faisceau infundibuliforme de ces nervures qu'on dira plus tard digitées. Le parenchyme s'étend de l'une à l'autre, et forme avec elles une sorte de cornet continu. Cependant ce cornet s'échancre légèrement sur un des points de son ouverture. On peut voir alors que la nervure qui, partie de l'extrémité du pétiole, s'avance vers cette échancre, s'est bifurquée pour suivre chacune des lèvres de celle-ci, tandis que toutes les autres sont encore simples. Cette nervure affecte donc alors la disposition d'un Y, et l'angle que forment les deux branches supérieures par leur rencontre se trouve dépourvu de parenchyme. Le jambage basilaire est donc le trait d'union qui persiste entre les deux moitiés de la base

de la feuille ; mais comme ce jambage va désormais s'accroître très peu, relativement aux deux branches supérieures divergentes de l'Y, la peltation va se détruire graduellement et finira par être imperceptible. Accidentellement elle pourra cependant subsister, et c'est ce qui arrive très souvent dans la variété du *Ricinus communis* qu'on a nommée *R. africanus*.

Un exemple complètement opposé semble pouvoir être tiré des feuilles du *Nelumbium* cité par M. Duchartre. Si l'on brise, en effet, une graine de cette plante et que l'on en retire l'embryon végétal, lequel est déjà très développé avant toute germination et se distingue par sa couleur verte de l'albumen blanchâtre, on voit que, sinon la première feuille, laquelle est d'ordinaire simple et aciculée, la seconde et la troisième le plus souvent se présentent avec l'aspect suivant. Au pétiole fait suite un limbe étroit, conique, subulé, aigu, et sur ses côtés sont portées deux cornes obliquement réfléchies vers le pétiole, et donnant à l'ensemble de la feuille la forme de certains fers de flèche. Il y a donc dans cette feuille deux grands angles vides par absence du parenchyme entre ces lobes et le pétiole. Sur les feuilles suivantes, le parenchyme devenant plus abondant, cet intervalle est comblé, et l'on arrive peu à peu à un limbe cordé-échancré à sa base, puis pelté d'une manière de plus en plus manifeste. C'est simplement la quantité du parenchyme interposé qui fait, par son accroissement, disparaître les solutions de continuité des bords de la feuille.

M. Cosson met sous les yeux de la Société plusieurs espèces rares ou nouvelles de la régence de Tunis, et fait les communications suivantes :

ITINÉRAIRE D'UN VOYAGE BOTANIQUE EN ALGÉRIE, ENTREPRIS EN 1856 SOUS LE PATRONAGE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE, par **M. E. COSSON**.

(Dixième partie.)

Le Djebel Ksel, comme nous l'avons déjà dit, constitue avec le Djebel Mezouzin, les massifs les plus élevés des montagnes rocheuses qui circonscrivent la plaine de Géryville. Le massif de cette montagne, étendu du sud-ouest au nord-est, s'élève à environ 8 kilomètres au nord-est de Géryville, par une pente étroite dont l'inclinaison est assez forte ; ses versants principaux sont ceux du nord et du sud. Deux sommités terminent le massif, l'une moins élevée et plus approchée de Géryville, l'autre qui forme la cime principale et qui est désignée sous le nom de Kef el Mardjem. Un col assez large, ou plutôt une vallée peu profonde, sépare les deux sommets. — Le versant nord, malgré sa pente assez roide et la présence de nombreux blocs de rochers, est en grande partie boisé, et ces bois, dont l'essence